

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



DEC
2017

**Samedi 2 décembre de 14h à 20h
et dimanche 3 décembre de 10h à 18h**
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Marché de Noël
Zuydcoote Animations



Mardi 5 décembre à 11h
Monument aux Morts
Dépôt de gerbe
Hommage aux morts
Maroc-Tunisie-Algérie
UNC-AFN

Vendredi 8 décembre à 18h
Espace Robert Merle
Assemblée Générale
Cap sur la Forme

**Samedi 9 décembre
au lundi 11 décembre de 7h à 20h**
Salle des Sports - Espace Robert Merle
**Championnat de France
de Tir à l'arc**
La Flèche Zuydcootoise

Mercredi 13 décembre en matinée
Espace Robert Merle
Life+Flandre

Samedi 16 décembre dès 15h
Espace Robert Merle
**Spectacle de Noël
et colis des aînés**
La Municipalité

Mercredi 20 décembre
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Spectacle de Noël
IEM

JANVIER 2018
Samedi 6 et dimanche 7 janvier à 20h
Salle des sports - Espace Robert Merle
**Championnat de France
de Tir à l'arc**
La Flèche Zuydcootoise

Dimanche 14 janvier à 11h
Espace Robert Merle
Voeux de Madame le Maire
La Municipalité



CPIE

Mercredi 6 décembre de 14h à 16h
**Après-midi Jeu Nature au Centre ressources
du CPIE Flandre Maritime**

Comprendre et préserver la nature tout en s'amusant

Le CPIE Flandre Maritime vous invite en famille à découvrir ses nouveaux « jeux de sociétés », pour tous les âges et sur plusieurs thématiques environnementales. Venez les emprunter et jouer à : « playa playa », « Pierre le jardinier ! », « Cache tomate », « le verger » et bien d'autres. Ouvert à tous à partir de 3 ans (Enfants accompagnés). Les enfants sont encadrés par les animateurs du CPIE Flandre Maritime. Goûter offert aux participants.

Rdv : lieu communiqué lors de l'inscription
Information et Inscription obligatoire au 03 28 26 86 76 ou
centreresources@cpielandremaritime.fr





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Il y a 1 an, notre église subissait d'importantes dégradations. Depuis, à force de volonté de plusieurs Zuydcootois et sous l'impulsion d'Anita Denaes, Saint

Nicolas a retrouvé tout son éclat.

Les gendarmes, touchés par cet événement, ont souhaité célébrer leur Sainte Geneviève le 25 novembre 2017, tout juste un an après. Je tiens à les remercier de cette attention et surtout de la très belle cérémonie qu'ils ont offerte à notre commune.

Dans le registre des travaux, nous sommes dans la dernière ligne droite pour la rue de Valenciennes et le chantier d'évolution de l'éclairage du secteur plage démarrera à partir de mi-décembre.

Décembre c'est aussi le mois des fêtes. Ne manquez pas le marché de Noël organisé par Zuydcoote Animations. Il est associé à une petite fête foraine mais aussi à une action Téléthon. Au cours de ce mois, les jeunes comme les anciens pourront profiter d'un spectacle de Noël.

Je souhaite terminer en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote



Sommaire

Conseil Municipal	4
Retour sur images	6
Vie de la commune	8
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 4 décembre de 14h à 16h30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 5 décembre de 14h à 16h
en Mairie

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

En Mairie
Samedis 2, 9 et 16 décembre de 9h à 12h
Au bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits
Sur rendez-vous au 03 28 22 33 33

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 15 décembre de 9h à 11h30
En Mairie
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Compte-rendu du Conseil Municipal 20 octobre

Le dernier conseil municipal a eu lieu le 20 octobre en présence du maire Florence VANHILLE, Pascale BECUWE, Johnny DECOSTER, Pascale DESFRENNES, Bruno DIMPRE, Bruno DEMAN, Jean-Noël VANVINCQ, Thérèse DESWARTE, Thierry WALLYN, Béatrice LEMPEREUR, Philippe DEFURNES, Isabelle RAVOU-DEFRANCE

Convention Collaborateur occasionnel, bénévole

Au-delà de son mandat de Député, Mr CHRISTOPHE souhaite rester investi au sein de la Commune et assurer le suivi technique des dossiers majeurs engagés pour l'avenir de Zuydcoote. Aussi, Mme le Maire propose à l'Assemblée délibérante de signer une convention de bénévolat au nom de Mr CHRISTOPHE.

Mme VANHILLE souligne le caractère « bénévole » de ce contrat pour lequel Mr CHRISTOPHE ne sera pas rémunéré. Mr DEFURNES souligne que ce dispositif est peu usité mais peut présenter quelques avantages pour la Collectivité. Mr DEFURNES précise qu'il n'y est pas mentionné les questions de remboursement de frais ou de moyens mis à disposition et il n'est pas sûr que la convention marque qu'il existe bien un lien de subordination entre l'employeur et le bénévole. Mme VANHILLE précise que c'est implicite dans le contrat. En ce qui concerne les remboursements, Mme le Maire convient que cela sera ajouté au sein de l'article 3 rémunération et qu'aucun remboursement ne sera versé au collaborateur bénévole.

Délégation de pouvoirs au maire

Florence VANHILLE, Maire, peut, par délégation du Conseil Municipal, être

chargée, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de plusieurs missions. Le conseil municipal a voté pour que Mme le Maire puisse, entre autres, passer des contrats d'assurance, créer des régies comptables, gérer les concessions cimetières, intenter des actions en justice au nom de la commune, etc...

Représentants de la commune au SIDF

Mme VANHILLE, rappelle au Conseil Municipal que la commune est adhérente au Syndicat Intercommunal « Les Dunes de Flandre » depuis le 1er janvier 1990 et qu'elle est représentée au sein de cette structure par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Mr DEFURNES souligne que c'est extrêmement inhabituel qu'une collectivité désigne au sein d'une autre collectivité des personnes qui ne sont pas élues, en l'occurrence Mr CHRISTOPHE n'est plus élu municipal.

Mme VANHILLE signale que la proposition de désignation a tout son sens puisque Mr CHRISTOPHE était Président des Dunes de Flandre et que Mr Frédéric VANHILLE, nouveau Président du SIDF a souhaité que Mr CHRISTOPHE aide à la passation. C'est dans ce cadre que Mr CHRISTOPHE est désigné titulaire. Mr WALLYN confirme que ce n'est pas une chose exceptionnelle au sein du Syndicat, cela s'est fait sous le mandat précédent, la personne était même Vice-Présidente. Mr DECOSTER ajoute que la remarque est pertinente mais au regard du travail engagé par Paul CHRISTOPHE au niveau du Syndicat, il serait malvenu voire dommageable pour le SIDF de ne pas terminer les projets mis en place sans son soutien.

Mr DECOSTER fait remarquer la situation du SIDF à l'arrivée de Mr CHRISTOPHE et celle d'aujourd'hui. Il n'est pas le seul à avoir relevé les choses mais il peut encore apporter

des idées. Le Conseil Municipal, avec 13 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS » désigne Mr CHRISTOPHE et Mr WALLYN, délégués titulaires, Mr DEMAN et Mme VANHILLE, délégués suppléants au sein de SIDF

Représentants au conseil d'administration de l'Institut d'Éducation Motrice

Suite aux dernières élections Municipales, il appartient à l'assemblée de désigner de nouveaux les représentants de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme BECUWE et Mme VANHILLE, représentants au Conseil d'Administration de l'IEM de Zuydcoote.

Accueil de loisirs Toussaint 2017

Mme DESFRENNES, Adjointe au Maire, propose au vote la signature d'une convention pour la mise à disposition du personnel de SEJ encadrant l'accueil de loisirs de la semaine de vacances de la Toussaint. Pour information, 18 enfants de maternelle et 29 enfants pour le centre primaire sont inscrits

Ateliers linguistiques

Mme le Maire propose d'organiser des ateliers de « Découverte de la langue et de la culture de nos voisins européens - langue anglaise et/ou néerlandaise ». L'objectif est de sensibiliser les enfants aux langues et à la culture de nos voisins européens. Les enfants seront accueillis à l'école chaque vendredi de 16h30 à 17h30, et répartis en deux groupes en fonction de leur niveau scolaire. Les groupes ne dépasseront pas 12 enfants. Madame le Maire sollicite les élus pour que les ateliers commencent après les vacances de la Toussaint. Cette animation n'aura aucune incidence budgétaire pour la Commune puisque cela fait partie des fonds de concours de la CUD.

La Commune avance les frais et sera remboursée par le biais du fond de

concours. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la Maison de l'Europe.

Recensement de la population

Les opérations du recensement de la population auront lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. 3 agents recenseurs, non titulaires seront recrutés, pour la période allant du 1^{er} janvier au 17 février 2018 afin d'assurer les opérations de recensement.

Eclairage public

Mr DECOSTER informe que 44 ou 45 luminaires dans le secteur plage seront remplacés sur le même modèle que celui installé dans les Jardins de Zuydcoote pour 25 400 € TTC.

Mr DECOSTER rappelle que la Commune a fait un gain de consommation de 50% sur le secteur village. En 2018, il a été sollicité d'enterrer le reste du réseau aérien du secteur plage. Trois armoires vont être supprimées, et les

candélabres vont être remplacés sur le même modèle que les courbés mais en mâts droits pour une question de coût mais aussi pour différencier les axes routiers « axe principal » et « axes secondaires ».

Conseil d'école du 17 octobre 2017

Mme DESFRENNES, intervient sur le Conseil d'école qui s'est tenu le mardi 17 octobre. L'école compte 132 enfants inscrits cette année. 136 enfants sont prévus pour la rentrée 2018-2019. Cette année, le Gala de la Générosité est organisé pendant les vacances scolaires, la municipalité a souhaité compenser cette sortie en offrant deux places (enfant + accompagnant) par enfant scolarisé. 47 élèves ont répondu et pourront y participer le 3 novembre à 20h. La directrice a remercié la municipalité pour les travaux réalisés au sein de l'école et en particulier les dortoirs. Le budget des enseignants par classe a été évoqué. Le budget était de 1100 €

par classe. En 2018, la municipalité proposera un forfait de 500 € avec un budget de 25€ par enfant. Ce sera plus équitable en fonction de la classe qui compte entre 18 et 31 élèves cette année.

Travaux divers

Monsieur DECOSTER fait le point sur les différents travaux :

- L'ensemble des PVC a été changé aux dortoirs et périscolaire. La porte de la classe des maternels a également été remplacée par une porte coupe-feu.
- Mr DECOSTER recherche une société pour réhabiliter les murs qui supportent les garde-corps sur la place de la Gare
- Au pont de Zuydcoote, un feu tricolore sera installé second semestre 2018 par la CUD et en accord avec le Département après celui de Ghyvelde.

La CPAM des Flandres vous informe
Mettre à jour votre carte Vitale. Un réflexe indispensable !

Comment mettre à jour votre carte Vitale ?

Par mail ou par votre carte Vitale : direction e-mail et cela ne vous coûte rien. Vous recevrez la Carte Vitale dans 2 semaines. Les cartes Vitales sont mises à disposition dans les agences de soins CPAM.

Après le réflexe : en cas de perte ou d'expiration avant de votre carte Vitale, adressez à présent votre attestation de droit à l'Assurance Maladie que vous pouvez télécharger sur 2 sites ou par votre compte ameli.

Pour votre carte Vitale, rendez-vous sur ameli.fr

La CPAM des Flandres vous informe
L'attestation de droit

En cas de perte ou de d'expiration avant de votre carte Vitale, vous avez effectué une nouvelle commande de carte Vitale depuis votre compte ameli sur le web.

Si vous devez vous rendre chez un professionnel de santé, pensez à télécharger votre attestation de droit, depuis votre compte ameli en attendant de recevoir votre nouvelle carte Vitale (jusqu'à 2 semaines).

Simple et rapide ! Obtenez votre attestation en 2 clics via :

- Le timbre de la page d'accueil « Mes démarches en 2 clics » ;
- Ou l'onglet « Mes démarches », rubrique « Téléchargez/Attendez de droit ».

Par défaut, l'attestation délivrée concerne l'ensemble de vos bénéficiaires. Cependant, vous avez la possibilité de vous faire délivrer une attestation de droit par bénéficiaire. Il vous suffit alors de choisir le bénéficiaire dans la liste déroulante.

Vous avez également la possibilité de choisir une des cotisations complémentaires : prise en charge à 100% de vos soins par l'Assurance Maladie, droit au tiers-payant, etc.

L'attestation de droit est le reflet des informations renseignées dans le puce de votre carte Vitale :

- Votre identité et date de vos yeux droit de moins de 15 ans ;
- Votre numéro de Sécurité Sociale ;
- Le régime d'Assurance Maladie auquel vous êtes affilié ;
- La Carte Vitale émise (ou en attente) à laquelle vous êtes affilié ;
- Le fait d'avoir obtenu un médecin traitant ;
- Et, le cas échéant, la prise en charge à 100% de vos soins par l'Assurance Maladie et votre droit de tiers-payant.

C'est le seul point de justifier vos droits à l'Assurance Maladie. Présentez-la systématiquement aux professionnels de santé qui vous conseillent à l'effet de votre carte Vitale.

Attention : toute attestation de droit antérieure est à détruire.

Attention : il n'est pas possible de commander une carte Vitale depuis l'appli ameli pour smartphone et tablette.

Soit à savoir : vous pouvez détenir la puce de la vitale ou le cyberdocument de votre carte Vitale depuis l'appli ameli pour smartphone et tablette.

Pour ouvrir votre compte, rendez-vous sur ameli.fr

La CPAM vous informe



COMMÉMORATION ARMISTICE 1918 – DÉPÔT DE GERBES

Organisée par l'association UNC-AFN, le samedi 11 novembre.



DON

remis à l'association ACMF par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports le vendredi 27 octobre.



BARAQU'À JEUX

Journée dédiée aux jeux, organisée par l'association Les Zébrillons du Jeu, le samedi 18 novembre.



EXPOSITION COLOMBOPHILE

Organisée par Ascométal, le Dimanche 12 novembre.





COMÉDIE MUSICALE JULIET + ROMÉO

Organisée par Zuydcoote Animations le samedi 4 novembre.



FÊTE D'HALLOWEEN

Organisée par Zuydcoote Animations, le samedi 28 octobre.



FÊTE DE LA SAINT MARTIN

Organisée par la Municipalité et l'association Zuydcoote Animations, le vendredi 10 novembre.



Le cross du collège

Le vendredi matin 13 octobre 2017, la classe de CM1/CM2 est allée à pied, au stade Lamstaes de Bray-Dunes pour participer au cross organisé par le collège Septentrion. D'autres classes de CM2 venues des écoles alentour étaient là aussi.

Ce sont des élèves du collège et des professeurs qui encadraient les courses. Il y a eu plusieurs courses : une pour les 6^{ème}/5^{ème} filles puis garçons, une pour les CM2 filles puis garçons, une pour les 4^{ème}/3^{ème} filles puis garçons.

Nous avons couru autour du stade sur un parcours bien tracé. Les CM2 ont fait un parcours de 945 mètres, alors que les plus âgés ont du faire jusqu'à 3 parcours. Les quatrièmes et troisièmes s'étaient déguisés et maquillés, c'était amusant.

Les filles CM2 ont couru d'abord : une dame les a appelées au micro, ensuite elles ont été emmenées par un profes-

seur pour l'échauffement. Puis la course a démarré et elles ont du suivre

un professeur à vélo pour ne pas partir trop vite, enfin le professeur a quitté le parcours et la course a continué. Pour les garçons, c'était pareil. Les CM1 et les CM2 de la classe ont tous très bien couru, car personne ne s'est arrêté avant la ligne d'arrivée. Pour la course des filles, Louise (CM2) est arrivée 2^{ème} et première de la classe, Noéline (CM1) est arrivée 5^{ème} et deuxième de la classe.



Les autres étaient bien classées aussi. Pour la course garçons, Nathan (CM2) est arrivé 3^{ème} et premier de la classe, Alexandre (CM1) est arrivé 7^{ème} et deuxième de la classe. Nous avons tous été récompensés et nous avons reçu un trophée offert par la mairie de Zuydcoote. C'était une super matinée et nous avons hâte de recommencer l'année prochaine.

Les élèves de la classe de CM1/CM2.

Ateliers linguistiques

Chaque **vendredi de 16h30 à 17h30** des ateliers de « Découverte de la langue et de la culture de nos voisins européens - langue anglaise et/ou néerlandaise » sont organisés par la Commune de Zuydcoote en partenariat avec la Maison de l'Europe Dunkerque et Flandre Littorale et la Communauté Urbaine de Dunkerque. Les ateliers linguistiques ont commencé par des cours d'anglais le vendredi 10 novembre 2017.



42 enfants de CP au CM2 vont bénéficier de cours d'anglais et de néerlandais jusque fin juin 2018.

BAFA



Comme l'an dernier, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Zuydcoote, dans le cadre de son Contrat Enfance Jeunesse, propose pour 2018 de financer votre BAFA (base et perfectionnement).

Attention seuls 2 zuydcootois pourront en bénéficier.

Si vous souhaitez devenir animateur, inscrivez-vous en mairie avant le 31 décembre 2017.

Pour votre Pacs : Rendez-vous désormais en mairie

La loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 confie aux communes la gestion des pactes civils de solidarité (Pacs).



DE RYCKER – BLONDEEL

LENOIR - WOJTKOWSKI

Depuis le 1^{er} novembre 2017, c'est à la mairie, et non plus au tribunal, que vous effectuerez l'ensemble des démarches : constitution du dossier, signature du contrat, modification, dissolution.

2 Pacs ont déjà été enregistrés, le lundi 6 novembre 2017 entre Melle Coraline DE RYCKER et M. Clément BLONDEEL et le lundi 20 novembre 2017 entre Melle Coraline LENOIR et M. Thomas WOJTKOWSKI.

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branches, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue
Mercredi : Verte les 13 et 27

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchèteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12 € la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Numéros d'urgence

- 18 : sapeurs-pompiers
- 03.21.87.21.87 : CROSS
- 03.28.63.01.50 : Poste de gendarmerie

Baraqu'àjeux

L'association les Zébrillons du Jeu proposait, le samedi 18 novembre dernier à l'espace Robert Merle, une journée complète dédiée aux jeux : des jeux d'adresse, des jeux de stratégie, des jeux de société, des figurines, des jeux d'ambiance, des tournois. Plus d'une soixantaine de jeux différents étaient gracieusement mis à la disposition d'environ 460 petits et grands venus découvrir et passer un moment très convivial. Certains sont même repartis avec l'un des nombreux lots mis en jeu.

Cette première édition de la Baraqu'àjeux a remporté un vif succès. M. Olivier Marchand, président de l'association est très enthousiaste pour une nouvelle édition qui pourra être envisagée l'année prochaine. Un grand merci à tous les participants, à la commune et aux bénévoles.





JEAN-PIERRE LEYNAERT, agent technique a pris sa retraite au 1^{er} novembre 2017

Un pot pour le départ à la retraite de Jean-Pierre, a eu lieu vendredi 30 novembre en fin d'après-midi, à la mairie.

Florence VANHILLE, Maire a retracé le parcours de Jean-Pierre. Il est né le 23 octobre 1955 à Bray-Dunes.

Il s'est marié le 10 juillet 1976 à Bray-Dunes avec Michelle MARTEEL. Il a 3 enfants Dorothee, Xavier et Geoffrey. Il habite le village depuis 1976.

Il a fait plombier et maçon entre 1978 et 1994. Il a commencé à travailler pour la commune le 1^{er} juillet 1997, titularisé le 1^{er} avril 2007 et ce n'était pas un poisson !

Bonne retraite bien méritée JEAN-PIERRE !

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	V	10:31	5.60	74	23:00	5.85	81	05:09	1.15	17:36	0.85
2	S	11:14	5.90	87	23:42	6.05	93	05:58	0.95	18:24	0.65
3	D	11:58	6.15	98	----	---	--	06:44	0.75	19:09	0.55
4	L	00:25	6.20	102	12:42	6.30	105	07:30	0.60	19:55	0.50
5	M	01:10	6.25	107	13:30	6.40	107	08:16	0.50	20:42	0.50
6	M	01:57	6.25	106	14:20	6.35	104	09:04	0.45	21:29	0.60
7	J	02:48	6.10	100	15:13	6.20	95	09:53	0.50	22:19	0.80
8	V	03:41	5.95	90	16:08	6.00	84	10:43	0.65	23:10	1.05
9	S	04:35	5.70	77	17:05	5.70	71	11:37	0.85	----	---
10	D	05:33	5.40	65	18:11	5.40	60	00:07	1.30	12:38	1.05
11	L	06:43	5.20	55	19:31	5.25	53	01:12	1.50	13:45	1.20
12	M	08:03	5.10	52	20:43	5.20	52	02:22	1.60	14:56	1.25
13	M	09:09	5.20	54	21:42	5.30	56	03:32	1.55	16:05	1.20
14	J	10:04	5.30	59	22:33	5.40	62	04:38	1.45	17:05	1.10
15	V	10:52	5.45	65	23:17	5.55	68	05:32	1.30	17:54	1.05
16	S	11:35	5.60	71	23:57	5.65	74	06:16	1.15	18:35	1.00
17	D	----	---	--	12:14	5.70	76	06:54	1.05	19:10	1.00
18	L	00:33	5.70	77	12:51	5.80	78	07:29	0.95	19:43	0.95
19	M	01:07	5.75	79	13:24	5.80	79	08:03	0.90	20:17	0.95
20	M	01:37	5.80	79	13:56	5.80	78	08:37	0.90	20:51	1.00
21	J	02:09	5.80	77	14:30	5.80	76	09:12	0.95	21:25	1.05
22	V	02:43	5.70	74	15:06	5.70	71	09:45	1.00	21:58	1.15
23	S	03:20	5.60	69	15:45	5.55	66	10:18	1.10	22:33	1.25
24	D	03:57	5.40	63	16:26	5.35	59	10:55	1.15	23:13	1.40
25	L	04:38	5.25	56	17:16	5.20	53	11:37	1.30	23:59	1.50
26	M	05:32	5.10	50	18:16	5.10	48	----	---	12:28	1.40
27	M	06:37	5.05	47	19:19	5.10	47	00:55	1.60	13:31	1.45
28	J	07:43	5.05	48	20:25	5.20	51	02:04	1.60	14:48	1.40
29	V	08:50	5.20	56	21:32	5.40	61	03:22	1.50	16:01	1.20
30	S	09:54	5.50	67	22:32	5.65	74	04:31	1.30	17:04	0.95
31	D	10:51	5.75	80	23:24	5.90	87	05:30	1.05	18:00	0.75

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



LA SERPE – PHILIPPE JAENADA

Editions Julliard

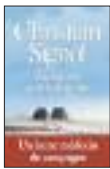
Dans le Périgord Henri Girard est accusé d'avoir massacré à coups de serpe son père, sa tante et la bonne...



BAKHITA – VÉRONIQUE OLMI

Editions Albin Michel

A la fin du XIX^e siècle au Soudan une petite fille noire de 7 ans est enlevée par des marchands d'esclave...



LA VIE EN SON ROYAUME – CHRISTIAN SIGNOL

Editions Albin Michel

Après son internat le jeune docteur Vialaneix s'installe dans la maison médicale d'un petit village de Limousin...



DOUBLE PIÈGE – HARLAN COBEN

Editions Belfond

Maya, ancienne tireuse d'élite dans l'armée vient d'enterrer Joe son mari tué par balles dans Central Park en sa présence...

Ouverture les mardis 5 et 19 décembre de 16 h à 18 h 30

A 16 ans, Pensez au Recensement Militaire !

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire enregistrer en Mairie, munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

Etat civil

Naissance

8/11/17 Léa DEGRAVE de Cédric DEGRAVE et Elodie FAUT

Décès

20/10/17 Edwige VANHILLE épouse WESTEEL 60 ans

9/11/17 Antoinette HOEDT veuve ORGAERT 89 ans

12/11/17 Micheline POLLEFOORT veuve BOONE 85 ans

PACS

6/11/17 Coraline DE RYCKER et Clément BLONDEEL

20/11/17 Coraline LENOIR et Thomas WOJTKOWSKI

21/11/17 Mélanie LAMBRICHTS et Axel OSSELEZ

Arrêtés municipal pour manifestation

• N° M61/2017 : « OPEN VTT des Dunes de Flandre », le dimanche 10 décembre 2017

Mesures : La circulation sera adaptée le dimanche 10 décembre de 10h à 14h30, allée du docteur Jeanne Nigoul, chemin des Dunes, rue du Sémaphore.

Le stationnement sera interdit (sauf réservé) le dimanche 10 décembre de 10h à 14h30 sur toutes les voies précédemment citées.

Subventions aux associations zuydcootoises pour 2018

Les demandes de subventions pour l'année 2018 sont à déposer en mairie pour le samedi 6 janvier 2018, dernier délai. Des dossiers sont disponibles en mairie.

Surnommée "Sana"

Le vendredi 10 novembre dernier, avec l'aide des services de gendarmerie de Ghyvelde et les gardes du littoral, La Ligue Protectrice des Animaux est venue récupérer une petite femelle de 5 mois surnommée "Sana", échouée sur la plage proche de l'hôpital maritime de zuydcoote, pour la remettre sur pieds.



RAPPEL

SIGNALER UN ECHOUAGE
d'un animal mort ou vivant

Appeler l'Observatoire PELAGIS au :
05.46.44.99.10 (réponse 7 jours/7)

Signalez le lieu, l'espèce, la taille et son état.
Une personne habilitée à intervenir se rendra au plus vite sur les lieux pour examiner l'animal.



Zuydcoote 14-18

1917



Le Sanatorium fut encore une fois bombardé le 9 novembre 1917.

Après le bombardement du 3 Septembre 1917, le Président Vancauwenberghe avait adressé une protestation au Gouvernement Allemand, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Genève. Or, dans la soirée du 9 novembre, vers 18 heures 45, le Sanatorium a subi un violent bombardement, de l'Ouest à l'Est.

Cinq bombes ont été jetées dans l'intérieur et 6 autres à l'extérieur, aux abords du Sémaphore et sur les camps installés dans la plaine Est.

A l'intérieur, une première bombe est tombée sur le trottoir du 3ème Pavillon d'Isolément Ouest, brisant les vitres et démolissant le trottoir. Une seconde, plus forte, est tombée à la porte centrale du Gymnase Ouest, écrasant une baraque utilisée comme salle d'opération et salle de réception de blessés.

Cette bombe a tué un Caporal infirmier, 1 Soldat Infirmier et 2 Brancardiers, a blessé une Dame-Infirmière, 3 Infirmiers et 2 Brancardiers.

Dans le Pavillon du Gymnase Ouest, les fenêtres et portes furent arrachées, tous

les carreaux brisés, les plafonds crevés, stalles de douches cassées.

La 3^{ème} bombe (incendiaire) est tombée sur la toiture du 3^{ème} Pavillon Valides Ouest contenant 70 blessés. Elle a brisé le chêneau et est tombée sur le trottoir Sud, pulvérisant le carrelage et cassant des vitres.

La 4^{ème} est tombée devant la porte du Réfectoire Est où un certain nombre d'Infirmiers finissaient de prendre le repas du soir ; 3 Militaires (1 Infirmier et 2 Conducteurs du Train des Equipages) furent tués. M. Mercier, Officier d'Administration, et 2 Infirmiers, furent blessés.

Le bilan est de 7 tués et 9 blessés.

Une 5^{ème} bombe est tombée dans la cour sanitaire Est, entre le mur de clôture et une tente d'infirmières anglaises, blessant légèrement 2 infirmiers et brisant un grand nombre de carreaux dans le Gymnase Est.

M. Vancauwenberghe envoya de suite un télégramme de protestation qu'il a de nouveau transmis à Genève.

D'après les renseignements parvenus, les aviateurs allemands auraient la consigne de respecter l'Etablissement. Mais le voisinage de camps canadiens et d'organi-

sations de défense aérienne leur donnent sans doute des excuses.

Du Sanatorium à Bray-Dunes, c'est un camp ininterrompu, qui comporte tous les organes de défense : champs d'aviation, parcs d'automobiles, parcs de chevaux et caissons à munitions.

L'Hôpital anglais lui-même a, dans son ensemble, l'aspect complètement militaire.

La question des réparations de dommages s'est immédiatement posée. Il a été fait à la Mairie de Zuydcoote les déclarations réglementaires, confirmées à la Préfecture.

L'Autorité Militaire a envoyé des menuisiers, des toiles cirées ont été délivrées gratuitement par le Service de santé en vue du remplacement provisoire des carreaux ; mais il est très difficile de trouver le verre nécessaire. Il en faudrait environ 1.400 mètres carrés.

Le Génie Militaire est sollicité, et, au fur et à mesure des réceptions, ils remplaceront les toiles cirées par des carreaux.

La dépense approximative des dégâts à réparer, s'élèvera approximativement de 25 à 30.000 Fr.